

# Le gouvernement doit arrêter de terroriser et de masquer les Français



Il doit les laisser les Français vivre normalement. L'épidémie est terminée. Le traitement Raoult est efficace en début de signes cliniques. Il n'existe aucune raison de poursuivre le scénario Covid qui bloque le pays, son économie, sans raison sanitaire.

Le gouvernement se cache-t-il derrière un masque ? Pour rassurer le peuple comme il le prétend, il doit réhabiliter la chloroquine et supprimer masques et mesures de distanciation qui n'ont aucune justification médicale, dans l'état actuel de l'épidémie terminée, sans nouveaux décès.

Simple, immédiatement applicable et efficace pour le moral de tous et l'économie. Pourquoi ne pas faire plaisir à Bruno Le Maire en laissant les Français consommer et vivre normalement !

## **Suivez l'exemple de la Première ministre norvégienne**

Pour cela, il faudrait seulement avoir le courage de la Première ministre norvégienne qui a avoué à son peuple en avoir trop fait par « peur ». Savoir rétropédaler ne nuirait pas aux gouvernants, bien au contraire. Mais le nouveau Premier ministre non-médecin ferait-il un exercice illégal de la médecine dans ses prescriptions variées et chaque jour un peu plus démesurées ?

## **À l'inverse de ce qui devrait être fait, les mesures liberticides injustifiées s'accroissent**

### **Sabotage de la rentrée scolaire et professionnelle**

Il impose les masques aux gamins alors que ceux-ci ne transmettent JAMAIS le virus ni aux autres enfants, ni aux adultes selon l'ensemble des publications internationales sur plus de 22 millions de contaminés étudiés (dont 2 % d'enfants de moins de 19 ans). De plus, les rares enfants malades font des formes très bénignes et on ne compte pas plus d'un décès par million d'enfants (et en France, sur plus de 7 millions d'enfants de moins de 19 ans, on a comptabilisé 4 décès dont certains peut-être dus aux comorbidités).

Pour rassurer ? Qui ? Les citoyens encore sensibles à la désinformation de BFM ou de LCI dont les actionnaires sont les mêmes que ceux de Gilead et son Remdésivir non efficace, toxique et hors de prix (4 500 \$), mais accepté par l'agence européenne du médicament ? Vous les affolez, manipulez puis vous prétendez les rassurer.

### **Les testés positifs ne sont pas des malades, mais des « vaccinés »**

Pensez-vous que les Français seront longtemps dupes devant l'absence d'hospitalisations et de décès liés au Covid et la découverte quotidienne des manipulations sur les chiffres réels de l'épidémie ? Ils ont fini par comprendre que les tests positifs ne dépistent que des personnes qui ont rencontré un jour le coronavirus de l'année (ou ceux des

années précédentes) et donc ont une immunité assurée. Ce ne sont pas des malades, ni même des asymptomatiques contagieux, puisque même l'OMS vient de reconnaître fin juin que les asymptomatiques ne contaminaient pas.

Comment poursuivre la panique sans inventer chaque semaine une nouvelle idée pour semer la panique et justifier des mesures indignes pour limiter les manifestations de septembre que la catastrophe économique fait craindre.

### **Le ministre de l'Éducation doit rassurer profs, syndicats, familles et élèves**

Les professeurs auraient-ils peur des enfants qu'ils enseignent et peur d'un virus très peu mortel à leurs âges et globalement très peu létal, les morts étant essentiellement des personnes très âgées souffrant de pathologies multiples, décédant du Covid ou avec le Covid, comme chaque année avec la grippe ? L'excuse d'une réponse aux syndicats d'enseignants paraît bien faible, et s'ils sont mal informés, c'est au ministre de leur donner les informations au lieu de leur céder. Que craignent-ils ?

### **En cas de Covid, le traitement existe, il est simple et non toxique**

Faut-il sacrifier l'économie, le moral, la confiance de tout un pays pour ne pas reconnaître que l'on a un traitement efficace ? Celui-ci, connu depuis février 2020 en Chine et mis en exergue par le Pr Raoult dès fin février et confirmé par les sommités telles le Pr Perronne ou l'ancien ministre Douste-Blazy, ou encore les anciens présidents de la HAS le Pr Harousseau, et de l'agence du médicament le PR Maraninchi. L'avis de ces personnages qui ont régné sur la médecine depuis des décennies est-il superfétatoire ?

En tous cas, une chose fondamentale est démontrée largement dans le monde. La chloroquine marche et ne pas le dire, le clamer aux Français est une faute politique, morale, éthique.

Les autorités sanitaires de nombreux pays s'appuyant sur de très nombreux articles qui le démontrent, recommandent officiellement la chloroquine. Ces pays sont ceux dont la population bénéficie des plus bas taux de mortalité par Covid, sans que la toxicité prétendue de la chloroquine n'ait été retrouvée. Nous nous étonnons que les journalistes et médecins invités à débattre avec le Pr Raoult semblent ignorer ces données avérées et publiées par l'OMS.

Refus politique de la chloroquine (parce que reconnue par Trump ?) et poursuite de la panique organisée, d'où le théâtre d'ombres masquées.

L'entêtement de la caste politico-médiatique contre la chloroquine devient pathologique. Vise-t-elle à tenter de protéger Édouard Philippe et Olivier Véran en interdisant l'usage de l'association Raoult ?

Même l'OMS rétropédale sur le masque qu'elle a d'ailleurs longtemps refusé en raison d'études négatives sur les gripes précédentes. Après avoir laissé faire l'obligation politique et non sanitaire, elle vient de publier un avertissement sur ses inconvénients. Les ministres sauront-ils le lire ou continueront-ils à imposer un gri-gri « pour rassurer », désespérant les citoyens et les commerçants obligés de fermer leurs boutiques, leurs bars, leurs restaurants etc. Qui a envie de faire du shopping, masqué, sans contact physique, visuel avec l'autre, les autres clients, les vendeurs ? Il faut dépenser, dit Bruno Le Maire et ils prennent toutes les décisions qui empêchent la population d'avoir confiance en l'avenir et lui enlèvent toute envie de consommer.

Soyons clairs :

Épidémie terminée depuis deux mois au moins en Europe.

Le masque ne sert à rien sauf à conditionner la population à la soumission et aux pertes de liberté fondamentale.

Même si contre toute probabilité, la maladie Covid refaisait surface, l'HYDROXYCHLOROQUINE est efficace et disponible en France. Exigez-la au moindre doute et changez de médecin s'il

refuse de vous écouter.

Nous ne reprendrons pas ici tous les exemples maintenant disponibles sur des dizaines de pays qui chaque jour publient leurs résultats satisfaisants et leurs statistiques. De nombreux papiers l'ont déjà fait. L'hydroxychloroquine est extrêmement efficace en prophylaxie chez les soignants, en traitement curateur chez les patients en tout début de signes, et même chez les malades plus graves en déjà hospitalisés.

Mais regardez par exemple le *thread* de CryptoNephilim à propose de nombreux pays avec courbes associées @cryptonephilium, pays qui se félicitent de leur choix de la chloroquine ayant conduit à une baisse majeure de la mortalité par Covid.

Nous vous donnons quelques exemples récents qu'il cite :

« Le 25 août, le professeur Adeyeye, directeur de la FDA nigériane, a déclaré que « la chloroquine est efficace au stade précoce » et « peut être utilisée de manière prophylactique » contre le Covid-19. Elle a noté que le Ghana, le Togo et le Sénégal ont également adopté la chloroquine ».

« Le Dr Mikko Paunio, épidémiologie à l'université d'Helsinki a écrit un éditorial en faveur de l'hydroxychloroquine.

« ... Les principaux responsables de la santé publique comme le Dr Fauci causent d'immenses dommages aux sociétés qu'ils servent, coûtant la vie aux plus vulnérables « .

« Le 13 mars, le Département thaïlandais de contrôle des maladies a recommandé l'utilisation de l'hydroxychloroquine pour le traitement du Covid-19.

Avec seulement 58 décès dus au coronavirus, la Thaïlande a l'un des taux de mortalité les plus bas au monde. »  
[https://ddc.moph.go.th/viralpneumonia/eng/file/guidelines/g\\_treatment.pdf](https://ddc.moph.go.th/viralpneumonia/eng/file/guidelines/g_treatment.pdf) tweet du 24 aout 2020

Les prescriptions de la chloroquine et de l'azithromycine sont légales.

Les exemples cités dans le *thread* sont multiples et avaient déjà été détaillés sur des articles de France soir. Articles qui, de plus, permettent après analyse juridique d'affirmer que les médecins généralistes et les autres peuvent prescrire la chloroquine sans craindre interdiction du Conseil de l'Ordre.

« Au travers de l'observation et des études rétrospectives, on peut conclure que cela permet d'apprendre bien plus vite de l'expérience des médecins sur le terrain, en attendant des études randomisées qui se terminent, bien souvent dans le cas d'épidémies, par des résultats jugés statistiquement non significatifs car mal conçues initialement.

Les études rétrospectives permettent donc aux médecins d'être réactifs sur des résultats préliminaires d'autres services hospitaliers et de soigner les patients qui en ont besoin au moment où ils en ont besoin alors que les résultats des études randomisées en périodes épidémiques arrivent, quant à elles, bien après la bataille ».

Et encore la démonstration juridique de cette absence d'interdiction de la prescription par tout médecin :

« dès lors que le législateur a investi le médecin prescripteur et lui seul, à l'exclusion de toute autorité administrative ou juridictionnelle, du pouvoir de décider du traitement le plus approprié pour son patient, devait être bannie toute action privée ou publique ayant pour objet et/ou pour effet de contrarier ou d'empêcher le libre exercice de cette mission sacerdotale.

De surcroît, la responsabilité de la puissance publique est assez compréhensive, notamment sur le fondement de l'égalité devant les charges publiques, pour obliger l'État à réparer les conséquences dommageables de mesures adoptées en toute légalité. Une action normative, fût-elle régulière, est susceptible d'engager la responsabilité de l'État, lorsque le préjudice causé est grave et spécial (15), comme en l'espèce.

GAGEONS, DANS CET ORDRE D'IDÉES, QUE LES FAMILLES RECLAMANT

JUSTICE POUR LES TRENTE MILLE (OU PLUS) VICTIMES DE LA COVID-19 SERONT CONSIDÉRÉES COMME JUSTIFIANT D'UN PRÉJUDICE ANORMAL MÉRITANT UNE JUSTE INDEMNISATION. »

En d'autres termes moins juridiques, le médecin avait, et a le droit entier de prescrire le traitement Raoult s'il pense que cela est le meilleur pour son patient. Si le pharmacien refuse de délivrer l'ordonnance, il est en tort. Remettez-lui l'article juridique de France soir de l'interview de maître Krikorian et changez de pharmacien au besoin.

**Nicole Delépine**